

Fusion 2016

Communiqué de presse



Fusion – La population de Fribourg, Villars-sur-Glâne et Marly sera consultée

Fribourg, le 26.09.2013 – La population de Fribourg, Villars-sur-Glâne et Marly sera consultée au printemps prochain sur le projet de Fusion 2016. Après cette consultation, les trois communes décideront quelle suite donner à ce processus de fusion.

Les échanges au sein de groupes de travail composés des exécutifs ont permis d'analyser le fonctionnement de chacune des communes et les possibilités de rapprochement dans le but d'une fusion en 2016. Les échanges et les premières conclusions des différents groupes et du Comité de pilotage (Copil) ont été discutés lors d'une séance plénière le 26 septembre.

Il ressort des discussions que si des synergies sont possibles au niveau de certains services, notamment les services techniques et ceux relevant de l'opérationnel, plusieurs questions restent ouvertes et le taux d'impôt différent pour les trois communes représente actuellement un frein au projet de fusion. Les trois communes ont en effet des taux variant sensiblement : Villars-sur-Glâne, 63.9 %, Fribourg, 77,3 % et Marly 80%. Avec un taux compris entre 70 et 75%, la fusion entraînerait une hausse pour les contribuables de Villars-sur-Glâne. Cette hausse pourrait avoir des conséquences négatives pour le grand Fribourg, notamment sur la fiscalité des personnes morales.

Le Conseil d'Etat sollicité

Dans la mesure où « renforcer le centre cantonal est un objectif prioritaire du gouvernement », une aide financière particulière a été récemment demandée au Conseil d'Etat. En effet, la loi d'encouragement aux fusions de communes (LEFC) n'octroierait qu'un montant insuffisant pour la création d'une commune-centre. Il s'agit de permettre le développement d'un centre fort et attractif et d'équilibrer les efforts fiscaux. De plus, il est absolument primordial que la mise en place d'un centre cantonal fort nécessite la collaboration et la concertation de tous les acteurs politiques : les Communes, la Préfecture et le Conseil d'Etat.

Les Conseils communaux des trois communes sont en effet persuadés que la fusion des communes ne pourra se réaliser qu'avec une participation beaucoup plus substantielle du Conseil d'Etat.

Un vote consultatif au printemps 2014

Les Conseils communaux de Fribourg, Villars-sur-Glâne et Marly consulteront leur population le 18 mai 2014 sur l'opportunité de poursuivre le processus de fusion. D'ici cette échéance, les Conseils généraux débattront également de cette question.

Pour plus d'information, les personnes suivantes se tiennent à votre disposition le jeudi 26 septembre 2013 de 15h30 à 18h00.

M. Pierre-Alain Clément, Syndic de la Ville de Fribourg, au 079 819 36 00

Mme Erika Schnyder, Syndique de Villars-sur-Glâne, au 079 230 52 39

M. Jean-Pierre Helbling, Syndic de Marly, au 079 593 93 84